

USAGES AUTORISÉS										
<b>HABITATION</b>										
H1 Logement				Type de bâtiment			Localisation			Projet d'ensemble
				Isolé	Jumelé	En rangée				
				Minimum			1	0	0	
Maximum			3	0	0					
<b>RÉCRÉATION EXTÉRIEURE</b>										
R1 Parc										
<b>BÂTIMENT PRINCIPAL</b>										
<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>										
Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements				
mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +			
		9 m		1	2					
<b>DIMENSIONS GÉNÉRALES</b>										
<b>NORMES D'IMPLANTATION</b>										
Marge avant		Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément		
6 m		1.2 m	4.8 m		7.5 m		30 %	4 m <sup>2</sup> /log		
<b>NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES</b>										
<b>NORMES D'IMPLANTATION PARTICULIÈRES</b>										
H1 Isolé 3 logements		6 m	1.5 m		6 m	7.5 m		30 %	4 m <sup>2</sup> /log	
<b>NORMES DE DENSITÉ</b>										
Superficie maximale de plancher										
Vente au détail				Administration		Nombre de logements à l'hectare				
Par établissement		Par bâtiment		Par bâtiment		Minimal		Maximal		
2200 m <sup>2</sup>		2200 m <sup>2</sup>		1100 m <sup>2</sup>						
<b>MATÉRIEAUX DE REVÊTEMENT</b>										
Pourcentage minimal exigé										
Façade				Mur latéral		Tous Murs		100%		
Bloc de béton architectural										
Brique										
Clin de fibrociment										
Panneau de fibrociment										
Panneau usiné en béton ou en métal										
Pierre										
Planche de bois										
Matériaux prohibés :										
<b>STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES</b>										
<b>TYPE</b>										
Général										
<b>ENSEIGNE</b>										
<b>TYPE</b>										
Type 1 Général										